



## Conseil économique et social

Documents officiels, 2001  
Supplément N° 26

23 mai 2001

---

### Commission du développement social

#### Rapport sur les travaux de la trente-neuvième session (13-23 février 2001)

##### Rectificatif

##### Chapitre II, paragraphes 25 à 28

Remplacer les paragraphes 25 à 28 par le texte suivant :

25. La Commission a examiné le point 3 a) ii) de son ordre du jour à sa 6e séance, le 15 février.

26. Des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Suède (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres de l'Union européenne et aussi au nom des pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovénie; et des pays associés : Chypre, Malte et Turquie, ainsi que Norvège, pays membre de l'Association européenne de libre-échange qui est aussi membre de l'Espace économique européen), Allemagne, Croatie, République de Corée, Japon, Italie, République tchèque, Indonésie, Algérie, Kenya, Jamaïque, Mexique, France, El Salvador et Espagne, ainsi que par les observateurs des pays suivants : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Philippines, Inde, Brésil et Norvège.

27. À la même séance aussi, des déclarations ont été faites par les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de l'Organisation météorologique mondiale.

28. Également à la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants du Conseil de l'Europe et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, organisations intergouvernementales.